Cinquante cinquième année. - N ° 154 A Lundi 9 et mardi 10 août 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1167

53 – MAYENNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL

Ventes et cessions

433 998 358 RCS Laval.
BELLIARD.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 433100.00 EUR.
Adresse : Z I.30 Route de Fougères, 53120 Gorron.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PUBLICITÉ AU BODACC DU PROJET DE FUSION BELLIARD Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de 434.250 euros Siège social : Route de Fougères – Zone Industrielle 53120 GORRON RCS LAVAL 433 998 358 AVIS DE PROJET DE FUSION Par acte sous seing privé en date du 27 juillet 2021 à GORRON (53), les Sociétés BELLIARD et HOLDING MANAGEMENT BELLIARD ont signé un projet de traité de fusion : Société absorbante : BELLIARD ; Société par Actions Simplifiée ; Siège social : GORRON (53120) Route de Fougères – Zone Industrielle ; R. C. S. LAVAL 433 998 358. Société absorbée : HOLDING MANAGEMENT BELLIARD ; Société A Responsabilité Limitée ; Siège social : Route de Fougères – Zone Industrielle ; R. C. S. LAVAL 321 616 864. Evaluation de l'actif et du passif transmis : l'actif apporté s'élève à 4.726.527 €, le passif pris en charge s'élève à 1.230.575 € ; soit un actif net apporté à la Société BELLIARD de 3.495.952 €. Modifications du capital de la Société Absorbante : la Société BELLIARD procèdera à une augmentation de son capital de 3.495.795 €, suivie d'un apport en numéraire de 10 euros pour solder le rompu de 5 €, puis d'une réduction de son capital de 434.250 € ; le montant du capital social à l'issue de l'opération de fusion s'élèverait à 3.495.810 €. Mali de fusion : il sera constaté un mali de fusion d'un montant de 14.125 € issu de la différence négative entre la valorisation nette de la société BELLIARD (434.250 €) et la valeur comptable de cette participation (448.375 €) Rapport d'échange des droits sociaux : 1.000 actions BELLIARD pour 6 parts sociales HOLDING MANAGEMENT BELLIARD. Dépôts prescrits par l'Article L.236-6 alinéa 1er du Code de commerce : Un exemplaire du projet de traité de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de LAVAL, pour chacune des Sociétés, le 29 juillet 2021. Opposition : Art. L 236-14 du Code de commerce..